



« BAC » 2021 : TROP c'est TROP !

Le ministre Blanquer a décidé de maintenir des épreuves anticipées et finales du bac, malgré les conditions chaotiques dans lesquelles s'est déroulée cette année scolaire, épuisantes pour les professeurs, anxiogènes pour les élèves, et génératrices d'inégalités de préparation qui empêchent qu'elles puissent se tenir normalement.

Les professeur·e·s de lettres et de philosophie convoqué·e·s pour corriger les copies du baccalauréat général et technologique découvrent qu'en outre les conditions de correction prévues dans l'académie d'Amiens sont scandaleuses :

- en philosophie, un **délaï encore raccourci** pour effectuer cette correction, **inférieur à huit jours ouvrés** (en tenant compte des deux demi-journées consacrées aux réunions d'entente et d'harmonisation), alors que le nombre de copies risque d'**atteindre 150 par correcteur** (puisque les personnes convoquées pour le Grand oral, en seront déchargées d'une partie, et que la pandémie impliquera sans doute plus d'absent·e·s) ;

- en français, **autour de 60 copies** par personne avec **seulement quatre jours ouvrés pour les corriger, avant 6 jours d'oral** à 13 candidat·e·s par jour, sachant que certain·e·s seront aussi convoqué·e·s pour le Grand oral (même si les IPR ont accepté de demander quelques jours supplémentaires de correction après les oraux) ;

- les copies devront être **lues et corrigées en ligne, sous forme dématérialisée**, ce qui **méconnaît les exigences particulières de la correction de copies longues aux développements réflexifs** qui demandent une concentration accrue à laquelle l'affichage continu sur écran n'est pas approprié, et risque de provoquer **fatigue, maux de têtes et troubles oculaires** ;

- le **nombre de copies à corriger n'est pas communiqué**, ce qui empêche de s'organiser pour la correction de façon efficace et sereine.

Ainsi, c'est un pas de plus dans le **mépris du savoir-faire des enseignant·e·s** au nom d'une standardisation des gestes et des pratiques de travail, et du même coup du travail des élèves, dont les copies pourront difficilement être corrigées avec toute l'attention à laquelle elles ont droit.

Face à cette situation, nos organisations syndicales **CGT éduc'action de Picardie, SNES-FSU de l'académie d'Amiens et Sud Éducation de Picardie** réaffirment leur opposition à la liquidation du bac comme examen national égalitaire et aux réformes Blanquer. **Nous en exigeons l'abrogation et réclamons le rétablissement du baccalauréat comme examen final égalitaire et républicain, avec dès la session 2022 le retour à des épreuves ponctuelles, terminales, nationales et anonymes.**

A minima nous exigeons des conditions décentes de correction pour la session 2021, et appelons les correctrices et correcteurs de philosophie comme de français de l'académie à **écrire individuellement à la Division des examens et concours du rectorat d'Amiens pour lui demander d'une part de prolonger de 48 heures la période qui leur est impartie pour corriger leurs copies, en reportant en conséquence la date de fin de correction au 1er juillet, et d'autre part d'avoir le droit à accéder à des copies papier.**

Ci-joint un modèle de courrier à envoyer, à adapter en fonction de la situation de chacun(e).

Si cette démarche n'aboutit pas, nos organisations syndicales **CGT éduc'action de Picardie, SNES-FSU de l'académie d'Amiens et Sud Éducation de Picardie**, appellent à se mobiliser et à envisager tous les moyens d'actions possible, dont la grève si nécessaire, pour empêcher la tenue du baccalauréat dans ces conditions.